

Motion du 6 février 2019 de MM. et Mmes Nicolas Ramseier, Stefan Gisselbaek, Michèle Roulet, Rémy Burri, Patricia Richard, Pierre de Boccard, Florence Kraft-Babel et Simon Brandt: «Pour une ville informatiquement *eco-friendly* à travers l'utilisation d'Ecosia».

(Ainsi amendée par la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication, et acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 29 mars 2022)

MOTION

Considérant:

- qu'Ecosia est un moteur de recherche web redonnant au moins 80% de ses excédents à des organisations à but non lucratif pour le reboisement et la conservation forestière¹;
- qu'Ecosia est une entreprise affichant un bilan neutre en CO₂²;
- qu'Ecosia publie chaque année un bilan financier transparent³;
- qu'Ecosia s'est engagée à protéger la vie privée de ses utilisateurs, ce qui n'est pas le cas de la plupart des moteurs de recherche;
- qu'entre sa création en 2009 et l'année 2018, ce moteur de recherche a permis de replanter plus de 30 millions d'arbres dans cinq pays grâce à cinq organisations non gouvernementales partenaires,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de remplacer les moteurs de recherche actuels dans toute l'administration de la Ville de Genève par le moteur de recherche Ecosia ou tout autre moteur de recherche réalisant l'optimum entre la protection des ressources naturelles et des données privées et l'efficacité des recherches;
- de communiquer sur le sujet dans le magazine d'information de la Ville de Genève *Vivre à Genève* afin d'informer les citoyens;
- de renforcer le programme de sobriété numérique au sein de l'administration municipale.

¹ www.crunchbase.com/organization/ecosia#section-overview

² <https://bcorporation.net/directory/ecosia-gmbh>

³ <https://documents.ecosia.org/467540/12095458>